

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2018

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

ÉPREUVE DU JEUDI 21 JUIN 2018

SÉRIE : ES

**Obligatoire**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures – COEFFICIENT : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.  
Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

*Il est demandé au candidat :*

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### SUJET

*Ce sujet comporte trois documents.*

**Le salaire résulte-t-il uniquement de la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché du travail ?**

## DOCUMENT 1

### Les thèmes de négociation en 2015 parmi les accords signés par des délégués syndicaux ou salariés mandatés

	<b>2015</b> <i>(données provisoires)</i>	
	<b>Nombre d'accords</b>	<b>% de textes abordant chaque thème<sup>3</sup></b>
<b>Total des accords</b>	<b>31 449</b>	
Salaires et primes	11 853	38 %
Temps de travail	7 424	24 %
Emploi	3 348	11 %
Égalité professionnelle	3 788	12 %
Prévoyance collective, complémentaire santé, retraite supplémentaire	2 554	8 %
Droit syndical, institutions représentatives du personnel, expression des salariés	2 806	9 %
Conditions de travail	833	3 %
Formation professionnelle	447	1 %
Classification <sup>1</sup>	416	1 %
Participation, intéressement, épargne salariale <sup>2</sup>	5 886	19 %

Source : d'après Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, DARES, 2016.

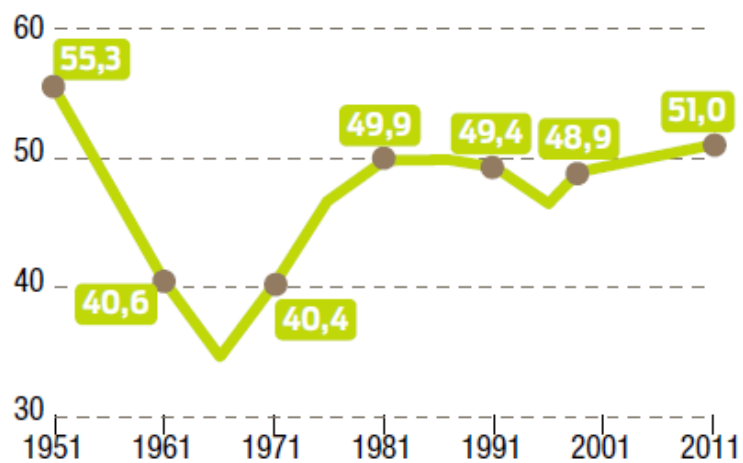
1 : La classification indique les postes des salariés et les situe dans une hiérarchie des emplois.

2 : Système collectif d'épargne mis en place au sein de certaines entreprises. Le principe consiste à verser à chaque salarié une prime liée à la performance (intéressement) ou représentant une part de ses bénéfices (participation).

3 : Dans ce tableau on compte la fréquence des différents thèmes sachant qu'un texte peut en aborder plusieurs. Le total des thèmes est donc nécessairement supérieur à 100%.

## DOCUMENT 2

### SMIG ou SMIC\* mensuel net en France, pour un temps plein, en % du salaire net moyen



Source : d'après l'INSEE.

\* Le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) est un salaire minimum instauré en France en 1950. Il a été remplacé par le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) en 1970.

## DOCUMENT 3

### Revenu salarial annuel moyen en France en 2014

	Revenu salarial annuel moyen	Salaire annuel moyen en équivalent temps plein
<b>Ensemble</b>	20 670	27 040
<b>Sexe</b>		
Femmes	17 820	24 320
Hommes	23 400	29 440
<b>Âge</b>		
Moins de 25 ans	7 500	17 150
25 à 39 ans	18 850	23 950
40 à 49 ans	23 710	28 210
50 à 54 ans	25 460	29 750
55 ans ou plus	25 150	32 940
<b>Diplôme</b>		
Sans diplôme	15 040	20 550
CAP <sup>1</sup> , BEP <sup>2</sup> ou moins	18 410	22 910
Bac	20 920	25 130
Bac + 2	25 470	29 310
Bac + 3 ou plus	36 570	41 710
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>		
Cadres (y compris chefs d'entreprise salariés)	40 460	46 780
Professions intermédiaires	22 940	27 490
Employés	13 990	20 220
Ouvriers	15 280	20 590

Champ : France, ensemble des salariés hors salariés agricoles et apprentis stagiaires, hors salaires versés par des particuliers employeurs.

Source : d'après l'INSEE, 2016.

1 : CAP : Certificat d'aptitude professionnelle.

2 : BEP : Brevet d'études professionnelles.

## Épreuve composée

*Cette épreuve comprend trois parties :*

*1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.*

*2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement de l'information.*

*3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :*

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### **Première partie : Mobilisation des connaissances**

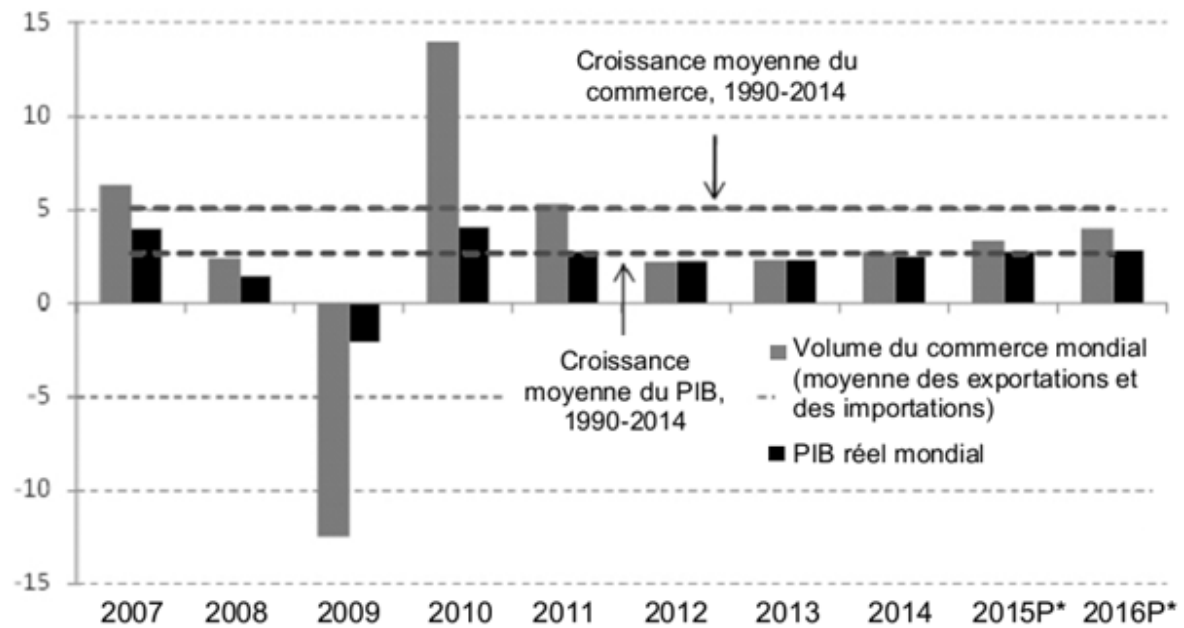
1. Montrez à l'aide d'un exemple comment la croissance économique s'auto-entretient. (3 points)
  
2. Montrez à l'aide d'un exemple que les inégalités économiques et sociales peuvent être cumulatives. (3 points)

## Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous caractériserez les liens entre la croissance du commerce et celle du PIB.

### Croissance du commerce mondial des marchandises en volume et du PIB réel, 2007 – 2016

(Variation annuelle en %)



\* Les chiffres pour 2015 et 2016 sont des projections.

Source : Organisation Mondiale du Commerce (OMC), 2015.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire  
(10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les formes de solidarité ont évolué.**

**DOCUMENT 1**

Il y a dans chacune de nos consciences, avons-nous dit, deux consciences : l'une, qui nous est commune avec notre groupe tout entier, qui, par conséquent, n'est pas nous-même, mais la société vivant et agissant en nous ; l'autre qui ne représente au contraire que nous dans ce que nous avons de personnel et de distinct, dans ce qui fait de nous un individu. La solidarité qui dérive des ressemblances est à son maximum quand la conscience collective recouvre exactement notre conscience totale et coïncide de tous points avec elle : mais, à ce moment, notre individualité est nulle. [...]

Dans les sociétés où cette solidarité est très développée, l'individu ne s'appartient pas [...] ; c'est littéralement une chose dont dispose la société. Aussi, dans ces mêmes types sociaux, les droits personnels ne sont-ils pas encore distingués des droits réels.

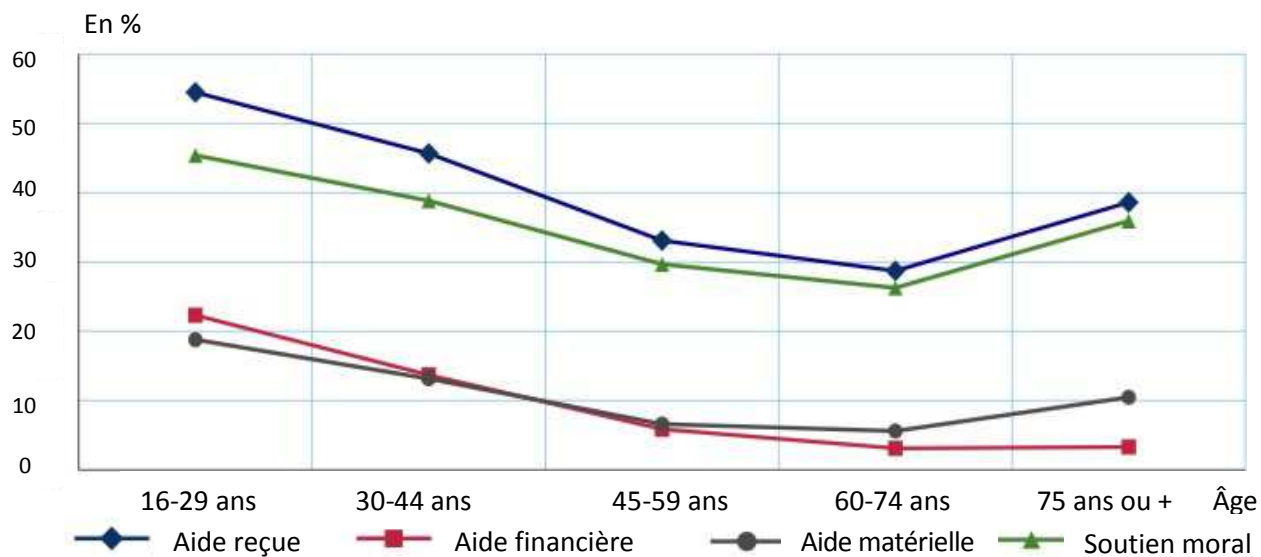
Il en est tout autrement de la solidarité que produit la division du travail. Tandis que la précédente implique que les individus se ressemblent, celle-ci suppose qu'ils diffèrent les uns des autres. La première n'est possible que dans la mesure où la personnalité individuelle est absorbée dans la personnalité collective ; la seconde n'est possible que si chacun a une sphère d'action qui lui est propre, par conséquent une personnalité. Il faut donc que la conscience collective laisse découverte une partie de la conscience individuelle, pour que s'y établissent ces fonctions spéciales qu'elle ne peut pas réglementer ; et plus cette région est étendue, plus est forte la cohésion qui résulte de cette solidarité.

*Source : De la division du travail social, Émile DURKHEIM, 1893.*



## DOCUMENT 2

### Aides reçues selon l'âge en 2011 (en France)



Lecture : en 2011, 54 % des personnes de 16 à 29 ans ont reçu au moins une forme d'aide de leurs proches\* (financière, matérielle ou morale).

Champ : personnes de 16 ans ou plus habitant en France métropolitaine.

Source : INSEE, 2011.

\* Les proches d'une personne sont définis comme ses amis ou les membres de sa famille qui ne vivent pas dans le même ménage que cette personne.

### DOCUMENT 3

Depuis une vingtaine d'années, des groupes de supporters « ultras\* » s'engagent dans le soutien aux clubs de football français. [...]

Au-delà de la sociabilité qu'ils procurent, les groupes ultras ont une action socialisatrice. Au contact des plus anciens, les nouveaux apprennent et intériorisent les manières de faire et de penser de ce milieu. Les membres sont amenés à respecter des règles, à participer à des actions collectives, à s'investir dans la durée. Ainsi, le groupe modèle, dans une large mesure, les comportements individuels. La forte valorisation de la cohésion interne s'accompagne d'une certaine fermeture vis-à-vis de l'extérieur : l'unité du groupe s'établit par opposition aux [...] autres groupes ou aux dirigeants du football. La distance critique envers le groupe et le rôle d'ultra, variable d'un individu à l'autre, n'est globalement pas très élevée. Beaucoup suivent scrupuleusement les préceptes du groupe et du mouvement : ils sont tellement intériorisés et partagés qu'ils deviennent évidents et ne sont pas remis en cause. [...] Chacun occupe une place particulière dans le groupe et est connu en fonction de caractéristiques personnelles. Le groupe (par l'intermédiaire des meneurs qui disposent souvent d'un fort ascendant sur leurs troupes) fait pression sur ses membres pour qu'ils participent aux déplacements et à la préparation des différentes activités. [...]

Les groupes ultras ont cette particularité de promouvoir un fort esprit de groupe et un conformisme interne tout en permettant des parcours individualisés en leur sein.

Source : « Les groupes de supporters ultras », Nicolas HOURCADE,  
*In Agora débats/jeunesses*, 2004.

\* Les « ultras » forment un groupe spécifique au sein des supporters assistant aux compétitions sportives. Leur but est de soutenir l'équipe ou le sportif auquel ils s'identifient.